



Accuse a tort de harcèlement moral

Par **phimag3412**, le **11/03/2014** à **21:21**

Bonjour, je travaille avec 6 autres personnes dans le même bureau. L'une d'entre elle, à qui je ne parle jamais viens de m'accuser auprès de la médecine du travail de harcèlement moral et violence physique. Une enquête a été mener par le chstc et mon chef de service est aucune preuve ne corrobore cette accusation. Cette personne a été de suite changer de bureau, mais elle passe ces journée a pleurer et a se plaindre de moi. Que dois je faire? Est ce que je risque un licenciement? Puis je me retournée contre elle car il est maintenant très difficile de travailler dans ces conditions. Je ne lui parle jamais nous n'avons aucun point commun mais je ne lui ai jamais fait de mal... on se tourne le dos. 8 mètres doivent nous séparer et nous sommes 6 dans le bureau et il est vrai que les autres aussi ne lui parle pas beaucoup alors pourquoi moi? Merci de me conseiller rapidement SVP. Je n'arrive plus a dormir